

Panneaux d'argile légers D22 / D14

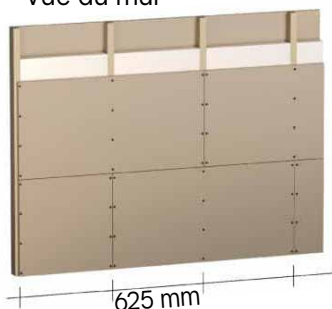
Art. 09.016 d = 22 mm,

Art. 09.017 d = 14 mm, L = 1.250 mm, l = 1.000 mm

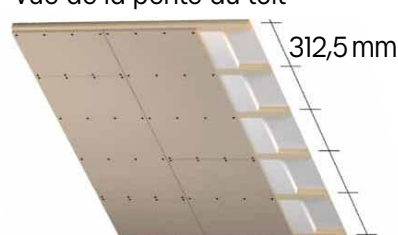
- Agréablement légers à mettre en œuvre
- Stables dimensionnellement



Vue du mur



Vue de la pente du toit



Panneau de construction sèche en argile pour l'habillage des ossatures en bois et en métal des cloisons intérieures, parements, surfaces de plafonds et de sous-pentes. Le panneau d'argile léger apporte beaucoup d'argile dans l'habitat, avec tous les effets positifs sur le climat ambiant, notamment sur le plan thermique. Il se découpe à la scie circulaire portable. Le panneau d'argile D22 permet, pour les murs, une trame large de 625 mm pour l'ossature de construction sèche.

Panneaux d'argile légers D22 / D14

Art. 09.016 d = 22 mm, Art. 09.017 d = 14 mm, L = 1.250 mm, l = 1.000 mm

Domaine d'application Panneaux d'argile pour l'habillage des ossatures en bois et en métal dans les espaces intérieurs. Pour cloisons intérieures et parements, pour surfaces de plafonds et de sous-pentes. Sur les surfaces de la classe d'exposition à l'eau WO-I selon DIN 18534-1, par ex. dans les salles de bain, hors zones de douche, et les cuisines privées. Pour le revêtement sur toute la surface d'éléments en bois massif, de coffrages et de panneaux dérivés du bois. Avec couche d'armature comme support pour l'enduit design à l'argile YOSIMA ou l'enduit de finition fin O6 ClayTec avec peinture d'argile ClayTec prête à l'emploi ou le système de peinture à l'argile ClayFix.

Composition Argile, chanvre, sable, toile de jute, sur les deux faces.

Valeurs caractéristiques D22/D14 Dureté de surface 23 / 22 mm, résistance à la traction sous flexion > 1,49 / 1,05 N/mm², résistance à la traction de surface > 0,10 N/mm². Classe de densité brute 0,7, densité brute env. 650-700 kg/m³, conductivité thermique env. 0,21 W/mK, coefficient μ 5/10. Classe d'adsorption de vapeur d'eau WS III. Accumulation thermique : Cp 1,4 kJ/kgK, D22 = 21,6 kJ/m²K, D14 = 13,7 kJ/m²K. Classe de matériau BI selon DIN 4102-1, BI - si d0 selon DIN EN 13501-1.

Valeurs des éléments de construction

Dimensions et poids Classe de tenue des cotes MHK I, l = 1.250 mm ($\pm$ 2 mm), L = 1.000 mm ($\pm$ 2 mm), d = 22 mm / 14 mm (+ 1 mm). Planéité 1 mm.

D22 : poids env. 19 kg/panneau = env. 15 kg/m²

D14 : poids env. 12 kg/panneau = env. 10 kg/m²

Conditionnement Houssé sur palettes, 09.016 d = 22 mm à 64 pièces, 09.017 d = 14 mm à 80 pièces.

Stockage En entrepôt, à l'horizontale sur palettes, au sec. Le stockage est possible sans limitation de durée. Protéger de l'humidité lors du transport et du stockage sur le chantier. Sur le chantier, stocker à plat et à l'horizontale sur des palettes ou madriers secs.

Humidité ambiante Les sollicitations dues à l'humidité provenant d'enduits et de chapes mis en œuvre humides ne sont pas autorisées. De manière générale, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 % pendant le stockage et après le montage.

Besoins Env. 0,8 panneau/m². Lors de la détermination des besoins, prévoir une réserve d'env. 10 % pour les découpes, etc. Prévoir env. 15 % de fixations supplémentaires.

Structure porteuse Ossature en bois : ois massif, résineux, selon DIN EN 14081-1 ou bois lamellé-collé, BSH, selon DIN EN 14080. Classe de résistance minimale C24 selon DIN EN 338. Classe de tri S10 selon DIN 4074. Teneur en humidité max. 18 %.

Ossature métallique : profilés en tôle d'acier selon DIN 18182-1 / DIN EN 14195.

Trame des murs : distance entraxe D22, 09.016, 625 mm, soit 1.250 mm / 2 ; D14, 09.017, 312,5 mm, soit 1.250 mm / 4.

Trame des plafonds et sous-pentes : distance entraxe D22, 09.016, et D14, 09.017, 312,5 mm, soit 1.250 mm / 4.

Les éléments d'ossature périphériques des murs sont calés avec une bande pour construction sèche ClayTec et fixés selon les règles de l'art. Les panneaux sont posés avec un décalage de 90° par rapport à l'ossature. Il est fortement déconseillé de les fixer directement sur des éléments porteurs, par ex. montants en bois, solives de plafond, chevrons.

La teneur en humidité des supports de revêtement constitués d'éléments en bois massif, de coffrages et de panneaux dérivés du bois doit être contrôlée en raison des risques de déformations dues au séchage et des dommages consécutifs aux revêtements et aux couches de finition.

Mise en œuvre Les panneaux sont découpés à la scie sauteuse ou à la scie circulaire portable. La scie plongeante FESTOOL TSC 55 ou le système de tronçonnage diamanté DSC-AG 125 Plus-FS sont particulièrement adaptés ; voir également le clip sur www.youtube.com/watch?v=5FFM26PX7dY. Une face du panneau est lisse, l'autre plus rugueuse et légèrement rainurée. Les deux faces peuvent être enduites ; pour un aspect homogène des surfaces enduites, il convient toutefois de choisir la même face de panneau par surface, pièce ou projet. Pour les finitions en couche mince et/ou lisses, la face lisse du panneau est mieux adaptée.

La rangée inférieure de panneaux est posée avec un léger espace, « vide », par rapport au sol. Les panneaux sont juxtaposés sur l'ossature en veillant à minimiser les joints. Les joints en croix et la prolongation des limites d'ouvertures murales par des joints horizontaux ou verticaux ne sont pas autorisés. Le montage se fait avec des joints décalés d'un entraxe de montant. Les raccords à d'autres éléments de construction, tels que les murs massifs et les plafonds, doivent être réalisés avec des joints.

Vis : Fixation sur bois avec des vis ClayTec pour panneaux d'argile 5 x 50 mm ou des vis pour construction sèche TN à filetage fin ; sur profilé UA avec des vis pour construction sèche TB et rondelle fraisée. Écartement des vis $\leq$ 200 mm, c'est-à-dire que 6 points de fixation sont nécessaires à chaque croisement panneau / ossature. Ossature 625 mm : 18 par panneau, 15 par m². Ossature 312,5 mm : 30 par panneau, 24 par m². Enfoncer légèrement les vis, affleurantes au panneau.

Agrafes : Fixation sur bois avec des agrafes de 45 mm, par ex. Haubold réf. art. 574941 KG 745 Cnk résinées 12 μ m, ETA. Écartement des agrafes $\leq$ 80 mm. Les agrafes doivent être enfoncées à fleur de surface ; elles ne doivent pas être enfoncées en profondeur.

Revêtement (en pleine surface), mur : Fixation généralement à l'aide d'agrafes. Sur bois massif, utiliser la longueur d'agrafes indiquée ci-dessus ; sur panneaux dérivés du bois, utiliser des agrafes aussi longues que possible sans traverser les panneaux. Agrafes, par ex. série Haubold KG 700 (agrément ETA). Espacement des agrafes env. 150 mm, distance au bord 25 mm (mesurée depuis le centre de l'agrafe).

Traitement consécutif Pour les travaux de jointoiement et de revêtement, la température ambiante ne doit pas être inférieure à env. +10 °C. De manière générale, l'apport d'humidité occasionné par l'enduit doit être réduit autant que possible. Le joint périphérique des panneaux est fermé avec l'enduit de jointoyage pour argile ClayTec. Dépoussiérer soigneusement les panneaux avant l'application du mortier.

Remplir les fentes d'une largeur $\geq$ 1 mm sur toute la profondeur de la section avec le mortier d'adhérence et d'armature à l'argile. Combler les trous de vis ou d'agrafes ainsi que les défauts. Égaliser largement les différences d'épaisseur au niveau des joints. Si nécessaire, respecter une légère humidification préalable, par pulvérisation, ainsi que le séchage entre les différentes étapes de travail.

Enduit en couche fine : Après séchage, recouvrir les surfaces d'une couche de 3 mm d'épaisseur avec le mortier d'adhérence et d'armature à l'argile. Intégrer la toile en fibres de verre ClayTec I12 dans la surface encore humide. Après séchage, appliquer l'enduit design à l'argile YOSIMA dans les règles de l'art avec une surface feutrée, finition lissée le cas échéant après concertation. Il est également possible de réaliser la couche d'armature prête à peindre, couche fraîche sur fraîche, d = 1 mm, ou, après séchage, de la recouvrir avec l'enduit de remplissage et de lissage à l'argile, Q3, ou l'enduit de finition fin O6 ClayTec. La peinture est ensuite réalisée avec la peinture d'argile ClayTec prête à l'emploi ou avec le système de peinture à l'argile ClayFix.

Les réclamations qui ne résultent pas d'erreurs de mélange en usine sont exclues.

Sous réserve de modifications et d'erreurs. À partir de 2026/9.